

## Côte d'Ivoire-AIP/ Le Président Ouattara exhorte les ministres à la bonne gouvernance

PAR: [NESSENOU SIMON GNOMBLEI](#)

ON: 6 JANVIER 2022



Le président de la République, Alassane Ouattara lors du premier Conseil des Ministres du mercredi 5 janvier 2022.

Abidjan, 06 jan 2022 (AIP)-

Le Président Alassane Ouattara a exhorté, mercredi 05 janvier 2022 lors du premier Conseil des ministres de l'année, le gouvernement « à agir dans le strict respect des principes de bonne gouvernance et de transparence », dans la gestion des affaires publiques.

« Je vous exhorte mesdames et messieurs à œuvrer chaque jour davantage afin de répondre aux attentes des acteurs économiques comme de l'ensemble de nos concitoyens. Je voudrais également réitérer la nécessité pour chacune et chacun d'entre vous d'agir dans le strict respect des principes de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des affaires publiques », a exprimé le chef de l'Etat ivoirien aux membres du gouvernement conduit par Patrick Achi.

Il les a également invités à continuer à faire preuve d'humilité dans l'exercice de leurs fonctions respectives en vue de faciliter le contact avec les populations.

« En outre, je vous exhorte à accélérer le progrès social dans notre pays en vous appuyant sur le deuxième programme social du gouvernement 2022-2024. Ce programme fera l'objet d'une attention particulière en matière d'allocation budgétaire tant sur nos ressources nationales que sur les contributions de nos partenaires au développement. Je vous encourage à poursuivre vos efforts afin d'offrir à concitoyens de meilleures conditions de vie ainsi qu'un pays prospère », a-t-il ajouté.

M. Ouattara a par ailleurs souhaité la poursuite et le renforcement des progrès réalisés dans tous les autres domaines de l'action publique, notamment le maintien de l'équilibre budgétaire, le renforcement du secteur privé, le développement des infrastructures économiques tel que le capital humain.

Pour l'année 2022, le président de la République s'est fixé trois priorités, à savoir la transformation économique, l'employabilité des jeunes et la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

(AIP)